

# Conversation de deux institutrices à l'étranger

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 30

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200304>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

comme d'autres, plus que d'autres, Sonnay doit faire l'expérience que « l'homme est un apprenti » et que « la douleur est son maître ». Tous les mécomptes, les déboires, les pertes qu'il éprouvait ne l'empêchaient pas de s'intéresser à ce qui se passait autour de lui. Il rendit de nombreux services aux paysans du voisinage, soit par des expériences en agriculture, soit par des conseils en matière scolaire ou en matière de construction, soit, malgré la gêne dans laquelle il vivait, par ses actes de charité.

A bout de forces, usé avant le temps, le pauvre régent de Nyon mourut à la Dausaz, après une courte maladie, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1842, à l'âge de 60 ans et 8 mois.

**Pour pédaler.** — Une jeune fille tourmente son père pour avoir une bicyclette, prétendant que toutes ses amies font partie du Touring-Club suisse.

LE PÈRE: — S'il te faut absolument pédaler, je te donnerai une machine à coudre et tu pourras fonder le Cousing-Club suisse.

**Définition.** — Employés des postes: Esclaves de l'affranchissement.

#### Conversation de deux institutrices à l'étranger.

— Eh! bonjour, chère, depuis quand arrivée?

— Depuis hier à soir; et comment va-t-il?

— Mais bien joliment, depuis deux années que nous ne nous sommes vues. Et quels bons nouveaux par le pays?

— Mais, pas grands nouveaux. J'ai des lettres pour vous dans mon coffre; je vous les tendrai demain.

— Ça me fera bien plaisir de les lire.

— Votre place est-elle lucrative?

— Mais, assez, parce que je suis institutrice pour apprendre la langue aux enfants.

Et vous, comme quoi venez-vous?

— La même chose que vous. Est-ce votre chambre ici?

— Non, c'est la chambre à études; la mienne regarde sur le dernier; je vous y mènerai après le thé.

— Boit-on du thé à ces heures?

— Oui, tous les jours; c'est la coutume.

— Je ne me soucie pas tant de ce thé.

— A propos, savez-vous que François a reçu un prix?

— Non, et pourquoi?

— Pour un sicalteur nouveau qu'il a inventé.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est un instrument oratoire pour immonder les branches gourmandes.

— Et qu'a-t-il reçu?

— Une médaille avec une motion honorable.

— Ça a dû faire bien plaisir à sa mère?

— D'autant plus qu'elle sortait de maladie.

— Et qu'avait-elle trouvé?

— Une inflammation de poitrine qu'elle a prise ensuite d'une indigestion, un jour qu'elle avait été baigner.

— Et dites-moi, Charles, où est-il maintenant?

— Il est défunt.

— Mais, que me dites-vous?

— Hélas! oui. En allant chez lui dans ses congés, il a voulu sauter en bas du char; la roue lui a passé sur la copette du genou; on a dû lui faire l'amputation et il en est mort.

— Et sa sœur?

— La Caroline?... c'est toujours la même désordre; toujours ses souliers aculés, ses jupes golées, ses cheveux écharpinés! Quoi! elle n'a rien changé.

— Mais donnez-me voir des nouvelles d'ici. Comment vous trouvez-vous? Quelle vie s'y mène-t-on?

— D'abord, je vous dirai qu'en commençant j'ai eu une forte appétit, qui a diminué ensuite jusqu'au moment où nous avons été en campagne.

— Ah! vous allez en campagne... l'été?

— Oh! oui, c'est la mode ici. Notre maison de campagne est près de bains qui attirent une immense influence de monde dans le temps de la baigne.

— Et les leçons, elles vont?

— Mes élèves font de grands progrès dans la langue; mais madame est très exigeante; elle ne laisse passer aucune faute. J'en suis charmée, parce qu'au moins je ne déperdrai rien. Nous lisons maintenant Philémon et Beauté.

— Ah! Philémon et Beauté; je connais cet ouvrage.

— Je me sers aussi d'une Christomathie.

— Je ne me rappelle pas de ce livre.

— Mais, qu'avez-vous donc sur la main, ma chère? Seriez-vous gratignée?

— Non, c'est un tavan qui m'a piquée. La diligence en était invahie; on le comprend par le chaud qu'il fait... tellement... que j'en ai eu des vestiges.

— Etiez-vous nombreux?

— Mais assez; d'abord, un monsieur qui avait une énorme complexion; il n'a pas pipé un mot; ensuite un charcutier, qui s'est arrêté à Paris; enfin une contre-pointière et une tailleuse en hommes, de notre pays, qui allaient en place.

— Comme institutrices?

— Je ne sais; mais je ne crois pas, parce que la tailleuse en hommes parlait qu'elle aurait beaucoup à restouper.

— Mais, j'entends la cloche du thé; je cours en faire une effusion.

— Vous ne me ferez pas attendre jusqu'au calandres grecques.

— Non, prenez seulement la peine de vous asseoir un moment, d'autant plus qu'il est encore à bonne heure.

Extrait d'un journal de 1851, La Guêpe.

**Pour prendre du mouvement.** — Il y a une chose qui m'étonne, disait quelqu'un au docteur X, de Lausanne, c'est que vous réussissiez à faire bouger la grosse, grasse et apathique M<sup>me</sup> Z.

— C'est bien simple: je lui communique journallement un tas de prétendus secrets, qu'elle se hâte de redire à ses parents, à ses amis et à ses connaissances, de telle sorte qu'elle est du matin au soir par voies et chemins.

**La postérité.** — C'est entendu, n'est-ce pas, ma chère cousine, tu viendras avec ton mari passer le dimanche chez nous?

— Moi, oui, mais mon mari, impossible de l'arracher à ses livres.

— Je sais, je sais, c'est un savant; comme il le dit, il travaille pour la postérité.

— Ah! s'il pouvait me laisser une fois en paix avec la postérité! A-t-elle fait quelque chose pour nous, cette postérité?

#### Porquoi Djan-Isaa n'amève pas lo télégraphe.

Vo cogaite prau ei bocon de fiertsau qu'on aguelhie su dai poti et qu'on fa eintortolhi su dai z'affère quemet lo chêtse-moque à l'onellio Sami. On lai dit lo télégraphe, que l'è oquie de pardieu bin quemoudo. L'è quemet on tsin que sarà grand' du Mordze à Lozena, se on

lai tire la tiuva à Mordze, ie dzappe à Lozena. Eh bin! l'è onn'affère que Djan-Isaa n'amève pas. Faillai l'oure débliotta aprì ci « dégrussolà » que l'appelève. Accuta vâi, assebin et vo mé dera se n'avai pas réson d'itre eingrin-dzi.

L'ire d'à premi iò on avai établi clliau poti; Djan-Isaa avai 'na coumechon à fère à Choumaque que tapève lo couai' pè vè la Mèbre; dévessai lai portà dai sola tot battant naòvo po lau fère mettre dai tatses et pu reimporta ein mimo teimps lé vilho que l'avai fé rape-tassi on bocon. Quemet fasai tsaud, ie s'arrite pè l'Union po bàire on verro, iò traòve galèza compagni: lo martsau, on marchand de bàu de pè Etsalleins, et que s'è io tant. Vo sède que lè z'haòres ao cabaret passant pe rido qu'au pridzo et que Djan-Isaa sé fut bin amusà et que fut bo et bin bliet, lo marchand lai dit po rire:

— Mâ, ne sa-to pas lai télégraphii à ton Choumaque, justameint lo fi passe dévant tsi li. Accou té sola su lo fiertsau, l'électricita va lè fère décheindre ein avau et lo cordagni lè z'arrètera au passadzo.

— L'è onn'idée, que sé dit Djan-Isaa, que ne lai cougnessai rè.

Adan, ie monte su onn'étsila et va aguelhi sé solà à cambellion su ci fi d'aragne, pu revint fini sa quartetta.

A sti momeint, on rondou, qu'avai met dai chargue de couai quasu rodzo, tote défrepenaies, passève perque. Quand vâi clliau biaux solà et que nion ne le guegnive, ie monte amon lo poti, lè z'eimpougne et lai met lè sin à la pllièce, pu se dépatse dè corre quemet sé l'avai z'u tote lé tragalles dau mondo aprì li.

Quoque menute aprì, Djan-Isaa sò et quand vâi clliau poure charguette que lo dzoran chacosai tant misérabliameint, asse lerdzire que l'irant, ie fâ tot dzoio:

— Tot parâi! cein que l'è portant que ci télégraphe: a-te que lo que l'a fé bailli mé solà ao cordagni et que m'a rapporta lè villho.

Ora, ne sé pas quemet cein a fini, ma, pllie tà, quand Djan-Isaa n'a pas retrovâ sé solà naòva, l'a adi cru que l'électricita lè lai avai soupià et dégrussi.

MARC A LOUIS.

**Solution du problème.** — Nous avons reçu deux réponses justes, que voici.

De M. A. Brot, Morges:

$$90 + 8 + 1^{\frac{3}{4}} + \frac{27}{34} = 100$$

De M. S. Blanc, Petit-Chêne, Lausanne:

$$90 + 5 + 4 + 1^{\frac{3}{4}} + \frac{38}{36} = 100$$

On remarquera que, dans ces deux réponses, tous les chiffres de 0-9 sont utilisés et que chacun d'eux ne figure qu'une fois.

La prime est échuë à M. S. Blanc, Lausanne.

*École ménagère de Ralligen* (lac de Thoune). — Le cours de 6 mois et celui du printemps touchant à leur fin, on a donné, à cette occasion, une petite fête à Ralligen. Des jeunes filles de divers cantons, d'Alsace, de Wurtemberg et deux Suissesses habitant la Russie y ont pris part. Cet établissement est de plus en plus apprécié.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

A VENDRE D'OCCASION

### GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL

de P. Larousse,

en 17 volumes, y compris les deux derniers suppléments. Reliure solide. — S'adresser au bureau du CONTEUR VAUDOIS, Lausanne.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.